

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 16/03/2021

Reçu en préfecture le 16/03/2021

Affiché le



ID : 048-214800914-20210313-02_2021-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 02/2021**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13/03/2021****OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 :
Budget Commune, budget eau et assainissement.**

L'an deux mille vingt et un et le 13 mars à 10 h 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Josyane PAGES, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Sous la présidence de Mr Nicolas PERRET, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2020 des différents budgets qui s'établissent comme suit :

BUDGET COMMUNE**FONCTIONNEMENT**

Résultat de fonctionnement au 31/12/2019	+ 152 149.62
Dépenses	- 70 221.39
Recettes	+ 128 267.63
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 210 195.86

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement au 31/12/2019	+150 437.12
Dépenses	- 14 222.81
Recettes	+ 2 405.52
Résultat d'investissement cumulé	+ 138 619.83
RAR en dépenses	0
RAR en recettes	0
Excédent de financement	+138 619.83

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement au 31/12/2019	+ 43 203.03
Dépenses	- 29 665.98
Recettes	+ 33 353.60
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 46 890.65

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement au 31/12/2019	+ 13 357.42
Dépenses	- 12 824.24
Recettes	+ 6 641.68
Résultat d'investissement cumulé	+ 7 174.86
RAR en dépenses	0
RAR en recettes	0
Excédent de financement	+ 7174.86

Hors de la présence de Mr Eric MALHERBE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 13 mars 2021
Le 1^{er} adjoint,

